HAL open science

De la désindustrialisation au scandale de la France contaminée. Médiatisation et controverses sur l'après-mine de l'uranium à Bessines (1991-2019)

Sylvain Le Berre, Sophie Bretesché

▶ **To cite this version:**

Sylvain Le Berre, Sophie Bretesché. De la désindustrialisation au scandale de la France contaminée. Médiatisation et controverses sur l'après-mine de l'uranium à Bessines (1991-2019). VertigO : La revue électronique en sciences de l'environnement, 2020, 20 (3), 10.4000/vertigo.28830 . hal-03169680

HAL Id: hal-03169680

https://hal.science/hal-03169680v1

Submitted on 15 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement

Volume 20 numéro 3 | décembre 2020
Gestion des ressources naturelles : réflexion impertinente autour des ressources naturelles et de leur finalité

De la désindustrialisation au scandale de la France contaminée

Médiatisation et controverses sur l'après-mine de l'uranium à Bessines (1991-2019)

Sylvain Le Berre et Sophie Bretesché

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/vertigo/28830
DOI : 10.4000/vertigo.28830
ISSN : 1492-8442

Éditeur
Les Éditions en environnement VertigO

Ce document vous est offert par INRAE Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement

Référence électronique
Sylvain Le Berre et Sophie Bretesché, « De la désindustrialisation au scandale de la France contaminée », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 20 numéro 3 | décembre 2020, mis en ligne le 01 février 2021, consulté le 15 septembre 2023. URL : http://journals.openedition.org/vertigo/28830 ; DOI : https://doi.org/10.4000/vertigo.28830

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2023.

Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International - CC BY-NC-ND 4.0
https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/

De la désindustrialisation au scandale de la France contaminée

Médiatisation et controverses sur l'après-mine de l'uranium à Bessines (1991-2019)

Sylvain Le Berre et Sophie Bretesché

Introduction

L'industrie du nucléaire cristallise en France de nombreux débats, de la bombe atomique à l'énergie électronucléaire, jusqu'aux risques associés au traitement de ses déchets (Topçu, 2013). En revanche, la question des anciennes mines d'uranium est longtemps restée une question minorée, voire occultée (Bretesché et Ponnet, 2012). Ce n'est qu'au tournant des années 2000 que les enjeux environnementaux des anciennes mines et usines de traitement de l'uranium intègrent l'agenda politique[1], par le prisme des « restes » et des « déchets » laissés par cette industrie dans les territoires (Le Berre et Bretesché, 2018). En l'espace de trente ans, la problématique industrielle des mines d'uranium s'est ainsi déplacée au profit d'une problématique environnementale (Brunet, 2004a). Comment le site de Bessines-sur-Gartempe, lieu emblématique de l'industrie de l'uranium en France, s'inscrit-il dans cette trajectoire ?

L'industrie de l'uranium a concerné près de 250 sites en France, répartis sur 27 départements, pendant un demi-siècle (Blanc, 2008). Cette industrie participe d'une histoire contrastée et segmentée: une première période (1945-1970) se caractérise par la prospection et l'exploitation dans le secret stratégique du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), une deuxième (1970-1990) par la relance de l'activité minière sous l'égide de la Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA), tandis qu'une troisième période est marquée par la fermeture des mines et leur réhabilitation (1990-2010). Près de vingt ans après la fermeture de la dernière mine d'uranium sur le sol français, en 2001, ces espaces conservent une part d'incertitude. Si certains lieux bénéficient encore d'une mémoire vive, comme le site de Bessines, d'autres peuvent avoir totalement disparu des mémoires, à l'image de la division minière de Vendée, car,

en France, le régime de gestion associé à la période de réaménagement des sites, à partir des années 1990, a eu pour effet d'effacer les traces industrielles de l'extraction d'uranium (Bretesché et Ponnet, 2012, 2013). Or ces activités minières ont pu conduire à des contaminations diffuses dans les sols et l'environnement, durant la phase d'exploitation, mais aussi plusieurs dizaines d'années après la fermeture des mines.

Une approche discursive du risque et de la trajectoire médiatique

« *Pour comprendre* [...] *un problème social, il faut savoir comment il a été amené à être défini comme problème social* » (Becker, 1966, p. 11). La construction de « ce qui fait problème » est dépendante des contextes historiques, des configurations politiques et territoriales, de trajectoires médiatiques ainsi que des interactions entre les acteurs (Gilbert, Henry, 2009). La littérature sur la construction des problèmes publics a particulièrement étudié les étapes de cadrage et les stratégies d'acteurs (Gusfield, 1981) pour mettre à l'agenda ou, au contraire, confiner (Cobb et Elder, 1971; Gilbert et Henry, 2009) un « problème public ». Il s'agit ici de se pencher sur la chronologie de *l'attention publique* aux enjeux de l'uranium dans l'arène médiatique (Hilgartner et Bosk, 1988, p. 55; Collovald et Gaiti, 1991). Nous nous intéressons à l'arène médiatique en tant qu'elle nous permet de reconstruire la trajectoire de la problématisation de la gestion des anciennes mines d'uranium, dans un espace ouvert de débat public (Hilgartner et Bosk, 1988; Nollet, 2009). Nous focalisons notre analyse sur la reconstruction de la chronologie de l'attention médiatique (Dumez, 2013) et la trajectoire des thématiques qui s'affrontent dans cet espace, pour mettre en lumière les différentes représentations et définitions du « problème » des mines d'uranium (Cobb et Ross, 1997). Nous nous inspirons de la notion de « trajectoire argumentative » (Cézanne-Bert et Chateauraynaud, 2010; Chateauraynaud, 2011) pour définir celle de trajectoire thématique: il s'agit de reconstruire l'intensité et le chemin parcouru par des unités de contenu discursif (des thèmes) mobilisés de manière plus ou moins constante pour qualifier une situation ou un territoire. Il convient ici d'énoncer une première limite de cette recherche: nous ne prétendons pas réaliser une description exhaustive du processus médiatique à l'œuvre, mais simplement s'intéresser à la trajectoire des thématiques de l'attention publique et leur interdépendance avec la dynamique de la controverse[2].

Plusieurs questions de départ de ce travail sont issues de témoignages des acteurs miniers rencontrés lors d'entretiens exploratoires. Les agents chargés de la surveillance post-exploitation et les anciens mineurs rencontrés pour cette enquête ont ainsi souvent mis en avant l'idée que la problématisation de l'industrie de l'uranium apparaît certes avant la fermeture des mines, mais n'aurait jamais été aussi importante qu'avec l'après-mine. Ces mêmes acteurs pointent notamment souvent du doigt le reportage *Uranium. La France contaminée*, diffusé en 2009 à la télévision nationale, comme déclencheur de la controverse sur la pollution liée aux anciennes mines d'uranium françaises. Deuxième idée souvent avancée lors de ces entretiens exploratoires: la controverse sur les anciennes mines d'uranium serait une « polémique » importée du national au local, par des groupes anti-nucléaires extra-locaux, s'appuyant sur le doute de la maîtrise du nucléaire créé par des accidents extranationaux comme Three Miles End aux États-Unis (1979) ou Tchernobyl en Ukraine (1986). Nous nous sommes donc interrogés, premièrement, sur la chronologie de la controverse et, deuxièmement, sur les échelles de cadrage de cette controverse,

c'est-à-dire sur sa dimension territoriale et sa circulation. Les thèmes structurant cette controverse apparaissent-ils antérieurement à l'après-mine ? Celle-ci s'est-elle principalement structurée au sein de l'arène médiatique nationale ou locale ? Quels sont les effets sur la controverse des échelles du cadrage journalistique des enjeux (local/national) dans l'arène médiatique ? Enfin, quelle est la trajectoire thématique de la controverse, c'est-à-dire comment a-t-elle évolué dans le temps et que nous dit-elle de l'attention médiatique ?

Construction du corpus et cadrage méthodologique

Cet article porte sur un site du Limousin: Bessines-sur-Gartempe (au nord de Limoges), où de l'uranium a été extrait de 1955 à 1972 en mine souterraine et en mine à ciel ouvert[3]. Pendant un demi-siècle, de 1948 à 2001, le Limousin a produit près d'un tiers de l'uranium français (Brunet, 2004a). L'aspect le plus important du site de Bessines est son usine de traitement (la SIMO) par laquelle transite la majorité de l'uranium du Limousin entre 1958 et 1993. En outre, c'est à proximité de Bessines que s'est très tôt implantée l'administration déconcentrée de la Cogema (à Razès, une commune limitrophe). Et il s'y tient encore des activités de recherche en médecine nucléaire, et de stockage d'uranium – ce qui, bien que non directement lié à l'extraction minière, contribue à la controverse. Il s'agit donc d'un site marqué par une histoire longue et dont l'actualité reste mouvementée, en raison d'une activité maintenue et d'une mémoire encore vive, contrairement à la plupart des anciens sites uranifères français (Bretesché et Ponnet, 2012). Le cas de Bessines est singulier: l'extraction de l'uranium y cesse dès les années 1970, mais Bessines reste le centre névralgique de l'uranium limousin jusqu'en 1993 avec son usine de traitement[4]. Le maintien d'une activité sur le site et les différents projets de réhabilitation prolongent ensuite cette centralité de Bessines jusque dans l'après-mine, la gestion de ce territoire contribuant à la définition de l'après-mine d'uranium comme enjeu public sur le plan sanitaire et environnemental.

Nous ferons référence à 12 articles parus avant 1991, mais l'essentiel du matériau est composé d'un corpus documentaire de 288 articles de presse écrite, publiés entre 1991 et 2019[5], sur l'industrie de l'uranium à Bessines. Ces articles ont été collectés à partir de la base de données Europresse, fonctionnant par périodes et combinaison de mots clefs au sein de plusieurs strates de production médiatique: presse généraliste nationale, presse généraliste régionale, presse spécialisée, communiqués de presse, etc. (tableau 1)[6]. La période couverte (1991-2019) correspond à celle de l'après-mine française: la décennie 1991-2001 est marquée par la fermeture des dernières mines d'uranium sur le territoire national et la mise en controverse des modalités de réaménagement des sites miniers; les années 2001 à 2019 sont marquées par la mise à l'agenda de la surveillance environnementale des sites, illustrée par la Circulaire 2009-132 visant à l'amélioration de la gestion de ces sites. Outre le fait que 1991 marque le début de l'après-mine français, le choix de cette année s'explique aussi par le fait que la base de données Europresse ne nous permettait pas de systématiser l'approche pour une période antérieure (jusqu'en 1948 par exemple), en raison d'une fragmentation trop importante de son archivage à mesure qu'on remonte dans le temps.

Tableau 1. Corpus de l'étude (1991-2019).

Type de presse	Nombre d'articles	Nombre de mots
Presse généraliste nationale (PGN)	57	16 738
Presse spécialisée nationale (PSN)	43	11 244
Presse généraliste régionale (PGR)	166	54 193
Presse magazine (PM)	4	5853
Communiqués de presse (CP)	18	9346
Total	288	97 374

Source: Europresse, 2019.

Nous avons classé les articles du corpus par date de publication, par type de presse – Presse généraliste nationale (PGN), Presse spécialisée nationale (PSN), Presse généraliste régionale (PGR)[7], Presse magazine (PM), Communiqués de presse (CP) – et par source – *Le Monde*, *Libération*, *Le Populaire du Centre* etc. Cela nous a permis de construire une chronologie de la médiatisation[8] et de circonscrire des périodes clefs. Nous avons ensuite réalisé une analyse de discours combinant codage statistique et codage réflexif (Lejeune, 2010). En s'inspirant de la méthode d'analyse thématique (Ratinaud, Marchand, 2015) et d'analyse d'énoncés par mots pivots (Née et Veniard, 2012, p. 17), nous avons identifié et construit des thématiques qui nous sont apparues récurrentes dans le corpus, et à partir desquelles nous avons élaboré un tableau de fréquences croisant entrées thématiques, chronologiques, types de presse et types de source. Nous n'avons pas pu identifier de manière systématique les rubriques dans lesquelles ont été publiés les articles, mais quand cette donnée nous est connue nous l'utilisons pour préciser l'analyse. Le tableau de fréquence structuré pour l'analyse du corpus médiatique extrait d'Europresse nous a permis de reconstruire, à partir de la lecture détaillée des articles, sept grandes thématiques traversant la période étudiée: économie, radioactivité, contestations, réaménagement des sites, surveillance environnementale, mémoire de l'activité, illustration territoriale d'une autre thématique. Cette approche permet d'identifier de manière statistique des thématiques récurrentes dans les articles (il peut y avoir plusieurs thématiques par article) et leur trajectoire dans l'arène médiatique. Cela nous a permis également d'identifier plusieurs grandes périodes thématiques (Figure 1) La description statistique ne saurait à elle seule expliquer et contextualiser la formation des discours et de représentations sociales, une perspective qualitative est donc aussi nécessaire pour compléter la statistique descriptive en croisant les approches chronologique, thématique et sémantique, et le prisme de l'*agenda-setting* pour saisir la construction de l'après-mine comme problème public.

Deux nouveaux écueils doivent cependant être mentionnés ici. D'une part, le corpus documentaire n'est que partiel, car il dépend des fonds enregistrés dans Europresse, lesquels sont lacunaires à mesure qu'on remonte dans le temps, ce qui impose de prendre avec précaution la chronologie tirée de ce corpus. D'autre part, le choix de

reprendre le classement des médias d'Europresse a pour biais d'occulter la spatialisation concrète, nécessairement plus fluide, des représentations sociales circulant dans les énoncés médiatiques et les arènes délibératives locales. En effet, *« ce qui se joue à l'échelle nationale peut aussi se rejouer à des échelles territoriales plus restreintes, comme la presse régionale/locale le montre, de multiples façons »* (Noyer et Raoul, 2011), et inversement, la presse nationale peut également s'appuyer sur le travail de la presse régionale. Recoupée par des données complémentaires[9], cette approche offre néanmoins une indication fiable de la trajectoire de médiatisation et des thématiques clefs de la controverse sur l'après-mine.

La première section de l'article montre l'émergence quasi simultanée de la thématique de l'opportunité économique de l'industrie de l'uranium et de celle du risque de la radioactivité, bien avant l'après-mine de l'uranium, et avant même son exploitation: dès les premières années de l'exploration géologique visant à établir la faisabilité de l'exploitation. La deuxième section se focalise sur les premières années de l'après-mine, au moment où, en France, ferment la majeure partie des derniers puits miniers uranifères et où, à Bessines, est arrêtée l'usine de traitement de l'uranium. Nous y montrons que l'après-mine ne fait que prolonger l'opposition entre la thématique économique et la thématique environnementale. Cependant, celle-ci est reformulée puisqu'il n'est plus question d'industrialisation, mais de désindustrialisation, de pollution d'une activité industrielle, mais d'une pollution post-exploitation. Toutefois, la controverse sur le risque radiologique et la contamination du territoire reste « discrète »[10], en étant confinée dans des rubriques de second ordre et indexée à des événements médiatiques localisés. La troisième section porte sur la période suivant la phase de désindustrialisation, au moment où se succèdent les projets de réhabilitation (industrielle, patrimoniale...) et où la gestion spécifique des anciens sites uranifères est mise à l'agenda politique. Les thématiques et les enjeux sont alors traités de manière plus encastrée, produisant à la fois une inflation du traitement médiatique, et une systématisation d'un face-à-face entre enjeu économique et enjeu environnemental. Enfin, dans la dernière section de l'article, nous montrons le poids du local dans la trajectoire de la controverse dans l'arène médiatique et l'importance du croisement des échelles de cadrage dans la dynamique de l'attention publique.

L'exploitation de l'uranium entre « eldorado de l'atome » et « déchet nucléaire »

L'exploration de l'uranium dans le Limousin commence dès la fin des années 1940. Si la désindustrialisation de Bessines (de l'arrêt de l'extraction en 1972 à la fermeture de l'usine de traitement en 1993) est médiatisée sous l'angle du désastre économique et du problème de la contamination pour ce territoire, ces thématiques se forgent en réalité bien antérieurement, à l'aune d'une opposition entre opportunité économique et problème environnemental.

La découverte de l'uranium: entre opportunité économique et crainte de la radioactivité

L'analyse du corpus antérieur à 1991 montre que, dans le temps long, c'est-à-dire en amont de la période de l'après-mine, deux représentations de l'industrie de l'uranium

sont opposées: d'un côté l'attrait d'un bénéfice socio-économique pour le territoire et, de l'autre, la crainte d'un risque de pollution et de contamination.

La question économique et sociale est la plus anciennement traitée par la presse. Dès les premières prospections, la presse locale s'enthousiasme d'une prospérité à venir pour un territoire rural éloigné des grands pôles économiques:

> « Récemment des prélèvements étaient faits dans la terre de Saint-Sylvestre [...] Espérons pour cette commune la plus pauvre du département que son sous-sol contienne quelque précieux minerai ! » (L'Écho du Centre, 12 janvier 1949)[11]

Après la confirmation de la présence de l'uranium, *Le Populaire du Centre* s'enorgueillit le 22 février 1949: *« le gisement d'uranium de Saint-Sylvestre est-il le plus riche qui ait été découvert dans le monde ? »*, tandis que *L'Écho du Centre*, s'extasie le 23 février 1949 sur le fait que Saint-Sylvestre, petite commune du Limousin, puisse devenir la *« future Uranium-ville de France »*. Le ton témoigne de la fierté pour ce territoire rural d'entrer dans la grandeur de la modernité nucléaire. Un reportage publié trente ans plus tard, le 7 septembre 1980 dans le journal *Sud-Ouest,* reflète une permanence de cette représentation positive de l'uranium. L'article commence en estimant que les réserves permettront de maintenir l'industrie jusqu'au XXIe siècle, et égrène ensuite des chiffres témoignant de l'opportunité économique de l'uranium pour le Limousin.

> « L'industrie de l'uranium en Limousin a créé 1700 emplois. Le recrutement s'est fait à 85 % sur place et a apporté cent millions de francs actuels de salaires nets en 1979 d'où des retombées fructueuses sur le commerce et l'artisanat locaux. Cette industrie fait vivre directement ou indirectement 7 à 8000 personnes. L'approvisionnement est effectué à 80 % dans la région [...] D'autre part, la COGEMA verse, au nom des Mines, une redevance communale et départementale et l'usine de concentration du minerai de Bessines verse une taxe professionnelle non négligeable pour les collectivités locales. Le bilan est clair, net et précis. On vit depuis plus de trente ans en Limousin avec l'uranium. Sa découverte et son exploitation ont été ressenties [...] comme une chance, un second souffle donné à une région économiquement défaillante. Quelle base plus solide pourrait-on trouver pour argumenter ? »

Toutefois, l'argument économique n'empêche pas, déjà, la crainte de la radioactivité. Dès le 24 février 1949, *L'Écho du Centre* s'inquiète ainsi *« Les Limougeauds boivent-ils de l'eau radioactive ? »*. En 1956, un journaliste de *L'Écho du Centre* obtient l'autorisation du CEA pour visiter la division minière. Si son premier reportage, publié début novembre 1956 s'attelle à décrire les différentes facettes de la production de l'uranium, cependant, ses deux derniers reportages du 14 novembre et du 17 novembre, intitulés respectivement *« Radon et silicose, deux ennemis du mineur d'uranium »* et *« Le rayonnement, danger n° 1 de la mine d'uranium »*, mettent en lumière les dangers de la radioactivité pour la santé des travailleurs. Le face-à-face entre la question sociale et la question sanitaire et environnementale est donc bien antérieur à l'après-mine, et perdure dans le temps, comme l'illustrent ces mots du journal *Le Monde* en 1980:

> « Alentour, [...] le granit limousin a été creusé jusqu'à l'os. Les débris de l'exploitation – on dit les stériles – s'amoncellent en hideux terrils sur lesquels rien, semble-t-il, ne poussera plus jamais. Le spectacle est une véritable contre-publicité pour le nucléaire. Car le "paysagiste" n'est autre ici que la Cogema [...] [Mais] bien sûr, elle donne du travail à mille six cents personnes et leur verse bon an mal an, 100 millions de francs de salaires. » (Le Monde, 6 août 1980).[12]

Cependant, dans son travail sur l'industrie de l'uranium dans le Limousin, Philippe Brunet montre que la majorité des articles de la presse régionale parus avant la fermeture des mines se concentrent d'abord sur les enjeux économiques de l'extraction

de l'uranium et les enjeux sociaux relatifs aux luttes syndicales des mineurs d'uranium, la question environnementale n'apparaissant de manière régulière qu'à partir des années 1970 (Brunet, 2004a, p. 76).

La mise en controverse du risque environnemental

Si on observe dès la fin des années 1940 l'expression d'inquiétudes vis-à-vis de la radioactivité, avant les années 1970, les conflits consistent principalement en des litiges fonciers et des plaintes à l'encontre des poussières et du bruit provoqué par les mines. La radioactivité liée à l'extraction et au traitement de l'uranium inspire bien la crainte, mais celle-ci reste confinée par une confiance en la science et au savoir-faire technique de l'industrie, et, pour les mineurs, subordonnée aux dangers plus « immédiats » du travail dans une mine (Le Berre et Bretesché, 2020). Par exemple, en 1960 un barrage de l'usine d'uranium se rompt, et des eaux vraisemblablement polluées se répandent dans la Gartempe. Dans son édition du 7 juillet 1960, *Sud-Ouest* se contente de narrer sobrement le déroulement de l'accident, et s'il s'inquiète de la nature des eaux déversées pour *« les riverains »* et *« les poissons »*, il est aussitôt rassuré par le fait que *« l'incident a été contrôlé par les ingénieurs »*. Et le journal de conclure, sans davantage d'investigation: *« plus de peur que de mal à l'usine d'uranium »*. La crainte pour l'environnement et la santé des riverains est donc déjà bien présente, de longue date. En revanche, on ne peut pas identifier une controverse environnementale structurée sur l'exploitation en tant que telle de l'uranium ni sur les modalités de surveillance et de gestion du territoire.

Mais à partir des années 1970, le mouvement anti-nucléaire se structure et la question environnementale va désormais être mise en avant par les opposants aux mines d'uranium, en particulier avec le passage du CEA à la COGEMA qui fait sortir le nucléaire et l'uranium du secret militaire. L'année 1976, plus particulièrement, est une année charnière marquée par la montée en puissance de *« l'opposition au nucléaire »*, comme le titre *Le Monde*, le 16 novembre 1976: non loin de Bessines, le siège d'une société privée de combustibles nucléaires et les infrastructures de la mine de Margnac – alors considérée comme l'un des puits les plus importants d'Europe – sont sabotés à l'explosif en novembre 1976; attentats anti-nucléaires revendiqués par le COPEAU (Commando d'opposition par l'explosif à l'autodestruction de l'Univers). La même année, alors que se prépare au Parlement la loi de protection de la nature du 19 juillet 1976, l'Association de la protection des monts d'Ambazac (APMA) écrit au Président de la République et au secrétariat d'État à la qualité de vie pour réclamer l'ouverture d'une enquête parlementaire sur les dangers des mines d'uranium pour la santé et l'environnement, tandis que la Fédération limousine d'étude et de protection de la nature (FLEPNA) s'adresse, elle, au Premier ministre. C'est dans ce contexte de montée en puissance de l'opposition au nucléaire et de dénonciation des risques sanitaires et environnementaux par les populations que la division minière se dote, dès 1976, d'un service de communication (Brunet, 2004 a, p. 199).

L'extraction d'uranium cesse à Bessines-sur-Gartempe en 1972. Si l'inquiétude des conséquences sanitaires de la radioactivité apparaît avant la fermeture, les premiers réaménagements soulèvent aussitôt la question du risque sanitaire et environnemental. En décembre 1978, l'APMA dénonce en effet la présence de *« déchets radioactifs »* dans l'ancienne mine à ciel ouvert du Brugeaud, à proximité de Bessines, comme le relaye à

plusieurs reprises *Le Populaire du Centre* (éditions du 15 décembre 1978, du 19 décembre 1978, du 15 février 1979). En mai 1979, des habitants occupent la mairie de Razès, siège de la division minière, pour dénoncer les dangers et les dégâts de l'extraction d'uranium pour leur territoire, tandis que le 5 juillet 1980 se tient à Bessines un rassemblement contre le nucléaire organisé par une association internationale anti-nucléaire. Dans son édition du 7 septembre 1980, *Sud-Ouest* écrit, après avoir rapporté *« les dangers spécifiques que présente, tant pour l'environnement que pour les mineurs, l'exploitation de l'uranium »*:

> « Battu en brèche par les thèses écologistes, le nucléaire est mal perçu par l'opinion publique. En Limousin même, la lutte est serrée et il ne se passe pas de mois sans qu'il s'y soulève quelque problème posé par l'exploitation de l'uranium. Des brochures circulent et les élus locaux prennent position souvent sous la pression des événements. »

À la charnière de la fin des années 1970 au début des années 1980, la presse écrite se fait le relai d'une dénonciation des risques sanitaires et environnementaux de l'uranium portée par le développement d'un mouvement social critique à l'encontre de l'industrie de l'uranium – mouvement à son comble en 1979-1980, période durant laquelle une douzaine d'associations de défense de l'environnement ou d'opposition au nucléaire sont actives dans le Limousin (Brunet, 2004 a, p. 182). En somme, bien avant l'après-mine des années 1990, le discours médiatique met en scène l'opposition entre d'une part l'opportunité économique de l'industrialisation et de l'autre le problème environnemental de l'uranium.

Désindustrialisation et incertitude environnementale

Alors que la production française d'uranium est à son comble en 1988, l'annonce du plan de fermeture des sites uranifères français au tournant des années 1990 et l'arrêt de l'usine de traitement en 1993 constituent un choc. Après un traitement médiatique en termes de désindustrialisation, la perspective d'une réhabilitation de Bessines soulève à nouveau, dès 1994, la question de la pollution laissée dans le territoire par cette industrie.

La fin de l'uranium: le « coup de théâtre » de la désindustrialisation

Alors que la crise des hydrocarbures des années 1970 avait donné un élan déterminant à l'industrie de l'uranium pour répondre aux besoins du nouveau programme national d'énergie électronucléaire français, la Cogema réduit sa production à partir de 1989-1990 (jusqu'à la fermeture définitive de la dernière mine à Jouac dans le département de la Haute-Vienne en 2001) d'une part en raison de la baisse de la valeur de l'uranium sur le marché mondial – le prix de l'uranium chute de manière vertigineuse entre 1979 et 2003 – et d'autre part, également car la valeur de l'uranium français chute dans les années 1980 à cause de la découverte de gisements plus riches en Amérique du Nord, en Afrique et en Australie: le coût de l'exploitation de l'uranium français devient alors trop important eu égard à la fois à la faible teneur uranifère des minerais français et à la baisse de la valeur de l'uranium sur les marchés internationaux. La période 1991-1993 correspond donc à la finalisation du plan de fermeture des mines d'uranium des deux principales divisions minières sur le territoire national: la Vendée et le Limousin.

Succédant à deux décennies dorées pour l'uranium – en 1988, la production d'uranium français n'a jamais été aussi importante – l'annonce soudaine de l'arrêt de la production d'uranium est un choc[13]. *Le Monde* titre ainsi le 18 mars 1991: *« Coup de théâtre en Limousin: La COGEMA va fermer ses mines d'uranium d'ici à 1995 »*. Parlant d'une *« catastrophe économique »*, cet article estime que *« en moins de cinq ans, quelque 3 000 emplois devraient disparaître, dans une zone rurale déjà très désertifiée »*. Pas un mot dans cet article ni sur la gestion de l'après-mine ni sur la question environnementale. La majeure partie des articles publiés au début des années 1990 portent en effet principalement sur les conséquences économiques des fermetures sur la fin de la destinée uranifère du Limousin (75 % des articles publiés entre 1991 et 1993). La presse nationale comme la presse régionale commentent la programmation de la fin de la production d'uranium sur le territoire national et regrettent les pertes d'emploi pour le bassin économique local: le 9 septembre 1991, *Les Échos* s'alarment « *Cogema: plus de 1 000 emplois menacés d'ici 94 dans le Limousin* » et, le 3 octobre 1994, regrettent *« Le douloureux retrait de Cogema de la Haute-Vienne »*, tandis que *Le Monde* constate le 2 août 1993 qu'« *Avec l'arrêt de son unité de concentration du minerai d'uranium Le Limousin perd sa vocation minière »*. *Sud-Ouest*, enfin, se fait plus laconique le 27 mars 1992: *« Limousin. Radioactivité: une usine stoppée »*.

Ce qu'il reste de l'uranium: le cadeau empoisonné de la radioactivité

La périodisation des thématiques met en lumière que la mise à l'agenda médiatique de la radioactivité se fait dès 1992, directement comme sujet des articles, mais aussi à travers le traitement des mobilisations environnementales et de la contestation de la gestion des sites. Cette thématique est même la plus régulièrement traitée entre 1992 et 2008 (Figure 1). Cependant, si les questions de radioactivité, de traitement des déchets, de mesure des conséquences environnementales sont mobilisées dès le début de l'après-mine, cela est fait de manière chronique, c'est-à-dire liée à des épisodes particuliers: en 1991 et 1992 sur les résidus radioactifs de la SIMO ou encore en 1994 avec l'annonce de la réhabilitation de Bessines en zone de stockage de déchets radioactifs.

Figure 1. Chronologie des thématiques médiatiques sur Bessines (1991-2019).

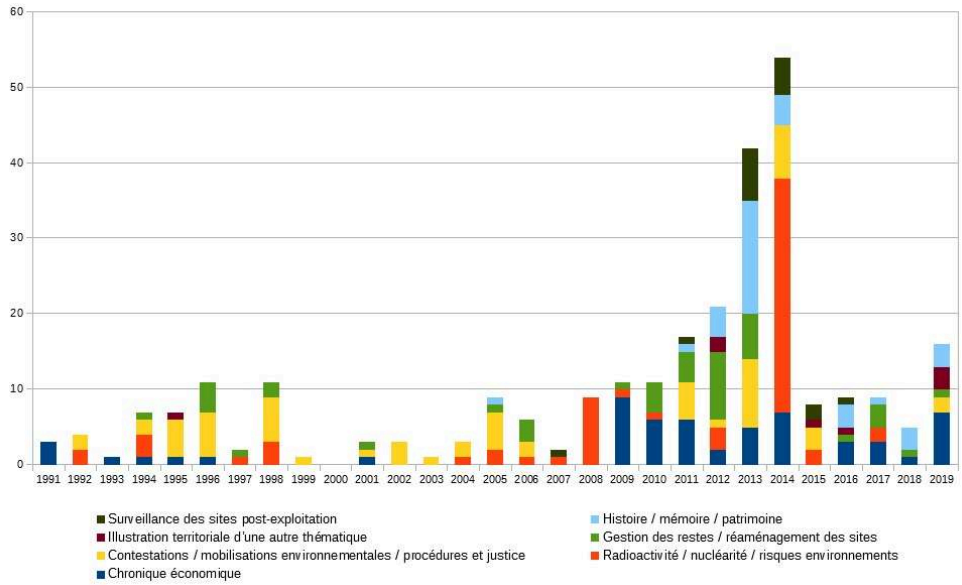

Source: Europresse. Réalisation: S. Le Berre.

En 1991, *Le Populaire du Centre* publie un article très critique, avant même la fermeture de l'usine de traitement d'uranium (la SIMO), intitulé *« Bessines: Le "cadeau" empoisonné de la Cogema »*[14]. Cet article traite de la publication par la COGEMA des quantités de résidus radioactifs entreposés dans l'usine de Bessines. L'auteur qualifie la SIMO de *« poubelle »* qui *« laissera un lourd héritage, pour des générations et des générations »*. L'auteur porte la controverse sur trois thèmes: il met tout d'abord en avant des chiffres pour qualifier la radioactivité du site (sans toutefois la définir en termes de risques), il met ensuite en controverse la transformation avérée du site de la SIMO en zone de stockage, et, enfin, porte la controverse sur la surveillance environnementale de la zone, assurée par l'exploitant, alors que selon l'auteur une telle concentration de radioactivité devrait entraîner une requalification du site et imposer une surveillance extérieure plus transparente. En 1992, suite à la publication d'un rapport ministériel révélant le *« stockage sauvage »*, depuis 1968, de *« 200 000 fûts radioactifs dans des mines d'uranium désaffectées* [...] *à l'insu des habitants »* (*Sud-Ouest*, 11 janvier 1992, p. 6), la presse régionale comme la presse nationale mettent à l'agenda médiatique la question du danger de la radioactivité.

Cependant, cette mise à l'agenda reste confinée dans des rubriques de second ordre. Si le journal *Sud-Ouest* se scandalise de la situation, il publie ce premier article en rubrique *« Faits divers et société »*, et son deuxième sous la forme d'un simple encart de quelques mots, dans la même rubrique. *Le Monde* publie ensuite deux fois sur cette question. S'il titre son premier article *« Grand-peur en Limousin »*, (*Le Monde*, 12-13 janvier 1992, p. 11) celui-ci est publié en rubrique *« Environnement »*, et le ton de l'article se veut très descriptif, rapportant la problématisation de la situation comme le fait des *« Verts »* et d'associations locales. Quant au deuxième article, il rapporte sobrement la décision de justice d'ordonner l'arrêt de l'usine de Bessines-sur-Gartempe, au nom de la dangerosité potentielle de ses résidus radioactifs. Alors même que cette décision témoigne pourtant, pour la première fois, d'une prise en compte par la justice des effets de la radioactivité sur l'environnement et les populations, cette information ne fait

l'objet que d'un simple encart *« En bref »*, de moins de 100 mots, en bas de page de la rubrique *« Justice »* (*Le Monde*, 28 mars 1992, p. 11). Donc si la controverse se développe dès le début des années 1990 sur les effets de la radioactivité et de la pollution de l'industrie du nucléaire, cela n'apparaît pas encore comme un « scandale » majeur.

Le réaménagement du territoire: entre réindustrialisation et nucléarisation

Il faut attendre 1994 et l'annonce du projet de réhabilitation de Bessines en site de stockage de déchets nucléaires pour que se structure une controverse sur l'après-mine articulant les thématiques du réaménagement, du risque de la radioactivité et du nucléaire.

La réhabilitation industrielle face au problème de la radioactivité

La période 1994-1998 marque un début de médiatisation plus importante. Cette période correspond aux premières années post-exploitation de l'uranium à Bessines (l'usine fermant en 1993), quand la COGEMA annonce son projet de réhabiliter le site de Bessines en centre de stockage de déchets nucléaires. La production médiatique entre 1994 et 1998 se cristallise sur ce projet de réhabilitation, rassemblant 63 % des articles, tout type de presse confondu.

Le projet est d'abord médiatisé de manière discrète (Garraud, 1990) par la presse généraliste nationale (par exemple, en étant confiné dans la rubrique « Repères » – encarts de moins de 100 mots en fin de journal – par *Le Monde*[15]) en insistant sur l'opposition politique, anti-nucléaire, des groupes écologistes locaux à ce projet d'investissement. La presse économique spécialisée insiste de son côté sur l'opportunité économique d'un tel projet qui pourrait compenser le *« douloureux retrait de la Cogema »* comme le titre *Les Echos*, regrettant que *« la confiance ne règne pas entre la Cogema et son environnement »* (*Les Echos*, 3 octobre 1994, p. 22). La presse régionale regrette l'époque où la COGEMA employait *« jusqu'à 1200 personnes »*, quand *« il y avait du travail et que l'écologie n'était pas encore à la mode »* (*Sud-Ouest*, 28 janvier 1996, p. 14). Le développement de l'attention médiatique sur l'après-mine bessinaud semble donc à première vue se construire sous l'angle de la réindustrialisation présentée comme une opportunité de relance économique du territoire à laquelle s'opposent des *« écologistes »* alors que *« aucun problème pour la santé »* ne serait avéré (*Sud-Ouest*, 28 janvier 1996, p. 14).

Cependant l'analyse statistique des thématiques traitées à cette période montre que c'est en réalité l'arrivée du thème de la « radioactivité » qui contribue à multiplier par 5 la production médiatique sur Bessines (on passe de 8 articles entre 1991 et 1994 à 38 articles entre 1994 et 1998). Dès 1992, la presse locale se saisit du « cas Brachou », une famille se plaignant du bruit et des poussières s'échappant des camions jusque sur leur maison, et de la mise sur pied de la CLI pour construire une médiatisation en termes de risque environnemental pour la population (Brunet, 2004b). Et il se développe à partir de 1994 de manière plus systématique une controverse sur les effets du radon (gaz radioactif) et des résidus miniers radioactifs: 24 % des articles, entre 1994 et 1998, en font leur sujet spécifique. Cela s'explique par un événement local: des mesures de radon supérieures à la normale ont été enregistrées dans une école

maternelle des environs, dont les fondations ont pu être réalisées à l'aide de stériles miniers d'uranium. Cependant, bien que les titres de presse interpellent – *« Radioactivité à la maternelle »* pour le journal *Sud-Ouest* (*Sud-Ouest*, 26 février 1994, p. 5), ou *« Des becquerels dans l'air »* (*Le Monde*, 9 mars 1994, p. 12) – la situation n'est pas présentée sous l'angle d'un problème environnemental majeur – ni comme une conséquence directe de l'industrie de l'uranium (le radon pouvant être le résultat d'une radioactivité naturelle). Par exemple, si *Le Monde* admet que *« sur une longue période, un risque de cancer »* n'est pas à négliger, il estime que *« en France, la situation n'a rien de catastrophique »* et que le taux de radon prélevé à Bessines est *« une broutille »* (*Le Monde*, 9 mars 1994, p. 12). Bien que ce premier pic médiatique s'explique par l'arrivée possible de résidus nucléaires sur le site de Bessines et par une mise à l'agenda médiatique de l'incertitude planant sur l'exposition de longue durée à de faibles doses de radioactivité, la *nucléarisation* (Hecht, 2012) de la controverse et du territoire n'est pas encore centrale.

De la pollution industrielle à la nucléarisation du territoire

Si le début des années 2000 se caractérise encore par un certain confinement du traitement médiatique, les années 2005-2006 marquent une rupture. Cela s'explique d'une part par la découverte de la pollution radioactive de plusieurs cours d'eau et d'un lac due à des résidus de l'exploitation d'uranium, et d'autre part par la montée en puissance de la critique de la gestion post-exploitation, et de procès à l'encontre de la COGEMA initiés par des associations environnementales et écologistes. Le traitement médiatique de la question de la radioactivité va alors s'inscrire pleinement dans le registre de la nucléarité et de la contamination du territoire.

Cette nucléarisation du territoire résulte d'une médiatisation en termes de risque environnemental, à partir de deux phénomènes locaux: la pollution des eaux locales (33 % des articles en 2005) et le nettoyage des boues contaminées du lac de Saint-Pardoux (83 % des articles en 2006). La COGEMA est en effet accusée par la CRIIRAD et Sources & Rivières du Limousin de *« pollution de l'environnement »* (*Libération*, 24 juin 2005, p.10). Si l'AFP euphémise la polémique en intitulant sa dépêche *« Bras de fer judiciaire autour d'un ruisseau »* (AFP, 22 juin 2005, 13 h 17), c'est la première fois que la majeure partie de la presse écrite qualifie la situation à travers les notions de risque radiologique et de nucléarisation du territoire comme en témoigne nombre des titres d'articles: *« risques nucléaires »* (*Le Progrès*, 3 avril 2005, p. 8), *« pollution radioactive »* (*La Nouvelle République du Centre-Ouest*, 24 juin 2005, p. V), *« impact radiologique des anciennes mines »* (News Press, 28 juillet 2006), *« vidange atomique »* (*Aujourd'hui en France*, 7 septembre 2006, p.18), *« boues radioactives »* (AFP, 24 octobre 2006). Surtout, on voit poindre désormais le registre de la nucléarisation du territoire, à l'image d'un Tchernobyl français, comme dans cet article de *Libération* (24 juin 2005, p. 10):

> « La radioactivité est un ennemi invisible [...] Des stériles et résidus ont été utilisés pour construire des routes ou des maisons, exposant les riverains à des taux inhabituels de radioactivité. [...] Dans les ruisseaux situés en aval immédiat des mines du puy de l'Age et de Bellezane, l'accumulation d'uranium et de radium était telle que l'on peut qualifier les plantes aquatiques et les sédiments de déchets radioactifs. »

S'il s'agit d'événements locaux, leur médiatisation correspond chronologiquement à une préoccupation montante au niveau national concernant les anciennes mines

d'uranium: l'impact environnemental de la radioactivité sur la longue durée, et à la mise à l'agenda politique de cette préoccupation (Le Berre et Bretesché, 2018).

2005 marque en effet la mise à l'agenda politique de la spécificité de l'après-mine de l'uranium[16]. En novembre 2005 l'État constitue un Groupe d'expertise pluraliste (GEP) sur les sites d'uranium du Limousin, territoire où se cristallise la conflictualité entre acteurs locaux, l'exploitant, et l'État. Sur le plan local, le GEP n'arrive pas en terrain vierge. Il reprend d'une certaine manière le travail de médiation qu'avait entamé sans grand succès une Commission locale d'information (CLI), mise sur pied par la préfecture entre 1992 et 1995, pour répondre à une polémique grandissante localement, qui agrégeait sous l'impulsion de la FLEPNA la problématique des déchets radioactifs et à celle des conditions de transports des résidus miniers (Brunet, 2004b). Réunissant des experts de l'IRSN, de l'ASN, des universitaires, de l'exploitant industriel, des membres d'associations locales ou nationales, ainsi que des représentants de l'État, le GEP va travailler et publier régulièrement des expertises et des recommandations entre 2007 et 2013. Cela explique donc que se réamorce une articulation des thématiques médiatiques entre le problème environnemental de cette industrie et la gestion des réaménagements du site. Deuxièmement, le 22 juillet 2009, est émise la circulaire 2009-132, dite « circulaire Borloo », fixant un plan d'action pour l'amélioration de la gestion de ces sites. Cette circulaire impose à l'exploitant de réaliser une surveillance environnementale plus poussée des sites, et de rendre ses résultats à la DREAL (les Bilans environnementaux). On peut donc constater un croisement, à cette période, des arènes médiatiques, expertes, militantes et parlementaires, lequel favorise la mise à l'agenda de la controverse. Avec la mise sur pied du GEP, la mesure de la radioactivité et de ses dangers est désormais au cœur de l'agenda médiatique de l'après-mine, en particulier à Bessines.

Cela ressort particulièrement en 2008 avec 89 % des articles sur cette thématique de la nucléarité et de l'impact de la radioactivité. Avec les premières publications du GEP, l'attention médiatique se porte en 2012 sur la mise en expertise de la radioactivité et de la surveillance environnementale du territoire (41 % des articles en 2012). Enfin, en 2014, 57 % des articles font des risques de la radioactivité et de la nucléarité du territoire une question centrale. Le journal *Centre Presse* écrit ainsi le 28 mars 2014 (p. 35):

> « À Bessines-sur-Gartempe, la population est en émoi [...] Entre les stériles miniers utilisés entre autres pour les routes, les boues étendues dans la région sur des zones condamnées et ces fameux résidus de traitement, c'est toute une région qui garde les souvenirs tenaces de l'exploitation d'uranium. [...] Dans le lac de Saint-Pardoux, on se baigne en famille. En 2007, il avait dû être curé à cause des taux de radioactivité de ses sédiments. »

En 2017, 50 % des articles recensés dans Europresse portent sur la question de la mesure du radon et la gestion des sites: désormais toute question liée à l'industrie de l'uranium est inscrite dans les problématiques de la nucléarité et de la radioactivité de l'uranium.

La permanence du problème économique dans l'enjeu du réaménagement

Il serait toutefois erroné d'attribuer la dynamique de la controverse médiatique sur l'après-mine bessinaud uniquement à la montée en puissance du thème du problème

environnemental dans l'arène médiatique. En effet, l'analyse statistique montre que cet accroissement résulte plus particulièrement du traitement conjoint du problème environnemental et du problème économique, c'est-à-dire de leur enchâssement thématique.

La figure 1 montre ainsi que la croissance de la médiatisation de l'après-mine bessinaud, entre 2008 et 2014, se fait en raison d'un traitement désormais cumulatif des enjeux économiques, environnementaux et sanitaires. Après une médiatisation importante de l'impact environnemental en particulier en 2008, les articles sur Bessines traitent à nouveau de la question de l'uranium essentiellement sous un angle économique entre 2009 et 2010, et en partie au courant de l'année 2011. C'est dû à l'annonce faite par Areva d'un investissement sur le site de plusieurs millions d'euros pour le réhabiliter: un projet de laboratoire de recherche en médecine nucléaire et un projet d'entreposage d'uranium appauvri (l'intégralité des articles du corpus est consacrée à ces deux questions en 2009 et 2010[17]). Ce sujet cristallise 90 % des articles sur Bessines en 2009, dont 60 % produits par la presse nationale, généraliste ou spécialisée, à l'image de *L'Usine Nouvelle* qui écrit dans son édition du 3 décembre 2009:

> « Fermé depuis quinze ans, le site minier du groupe Areva situé à Bessines-sur-Gartempe (Haute-Vienne) fait l'objet d'un ambitieux programme de reconversion chiffré à 35 millions d'euros. [...] Alors qu'il y a cinq ans le site de Bessines aurait pu fermer, ce programme de revalorisation va apporter un nouvel élan à un site en totale mutation ».

Mais c'est plus particulièrement entre 2011 et 2014 qu'on observe un enchâssement des questions de gestion des sites, de leur mémoire et de leur dimension patrimoniale, mais aussi de leur impact environnemental et des mobilisations à l'encontre des projets de réhabilitation. Le 26 janvier 2011, *Le Figaro* met par exemple l'accent sur l'innovation économique, à travers la publicisation d'un projet d'Areva lié à la recherche médicale: *« Areva innove dans la médecine nucléaire* [...] *Pour Areva, l'uranium ne mène pas uniquement à l'énergie nucléaire. C'est aussi une voie vers la santé ».* Mais l'année 2011 est partagée entre des articles portant sur ces investissements économiques pour relancer le site de Bessines (35 % des articles en 2011), sur les contestations judiciaires et les mobilisations politiques contre ces projets (29 % des articles en 2011) et sur la gestion des restes miniers (23,5 %). En 2013, l'ouverture d'un musée de l'uranium à Bessines (consacré à la patrimonialisation de l'industrie minière) entraîne un déplacement de la production médiatique sur les questions de la mémoire ouvrière locale, de l'histoire nationale du nucléaire et aussi, tout simplement, de l'inauguration du musée (35,7 % des articles en 2013). Toutefois, si on agglomère les classes Radioactivité, Surveillance des sites, Gestion des restes miniers et Contestations, il apparaît alors que 52 % des articles sont consacrés en 2013 aux enjeux de réhabilitation post-exploitation *et* à leur contestation, et 21 % d'entre eux portent strictement sur les oppositions à ces projets. En 2014, si on suit la même logique, 79,6 % des articles sont consacrés aux enjeux des réaménagements, et 17 % à leurs critiques et oppositions. Le GEP rend une série de rapports entre 2007 et 2013, visant à structurer un cadre normatif pour la gestion à long terme des anciens territoires miniers: c'est notamment à la suite des travaux du GEP que seront adoptés les Plans nationaux de gestion des matières et déchets radioactifs (PNGMDR). Cette période correspond donc à la fin des travaux du GEP, et au bilan de la gestion post-exploitation de l'uranium bessinaud. En somme, après une mise à l'agenda politique du réaménagement et de la gestion de la radioactivité de l'après-

mine bessinaud au mitan des années 2000, cette période charnière des années 2010 correspond à une phase importante de critique de ces réaménagements.

Enfin, la période 2016-2019 montre à nouveau la prégnance de l'angle de la chronique économique (conjointement à celui de la mémoire). Les articles sur cette période se focalisent sur les différentes stratégies économiques d'Areva/Orano: réouverture du musée sur l'uranium (lequel avait fermé faute de fréquentation), projet de stockage de stériles miniers, annonces d'investissements pour la réhabilitation du site. Comme au début des années 1990, on constate que la presse économique spécialisée contribue à la médiatisation de l'uranium bessinaud sous un angle strictement économique (ce qui n'apparaît guère étonnant), tandis que l'angle du risque environnemental ne semble être traité que de manière secondaire. Durant cette dernière période la médiatisation semble globalement décliner, mais deux années ressortent: 2017 quand la question de la radioactivité redevient un sujet-clef du corpus, et 2019 caractérisée par un regain médiatique lié à de nouvelles annonces d'investissements sur le site (44 % des articles).

C'est donc au moment où sont traités de manière croisée le problème économique de la réhabilitation industrielle et le problème environnemental de la pollution, le prisme de la mémoire et des réaménagements, que la controverse médiatique se fait plus structurée.

Échelles de cadrage enchâssées et poids de l'arène médiatique locale

C'est aussi quand la presse locale et régionale s'empare du sujet que la controverse s'impose médiatiquement. Si on regarde les événements qui cristallisent l'attention médiatique et les thématiques qui structurent cette médiatisation dans le temps long, on observe plus précisément un enchâssement entre les échelles et les formes du cadrage de l'information.

Une dynamique de l'attention médiatique portée par l'espace local

Sur l'ensemble de la période 1991-2019, on comptabilise davantage d'articles publiés par la PGR: 166 articles, soit 58 % des articles recensés sur Europresse. La PGN représente 57 articles, et la presse spécialisée 43, soit à elles deux près de 35 % du corpus disponible sur Europresse. Sur l'ensemble de la période étudiée, le processus de médiatisation apparaît donc globalement comme localisé et territorialisé.

Mais si on détaille chaque type de presse (Figures 2 et 3), trois grandes périodes se dessinent: la première, de 1991 à 2003, correspond à une médiatisation nationale, c'est-à-dire produite majoritairement par la presse nationale (presse spécialisée et presse généraliste confondues). Cette première période correspond cependant au moment où la médiatisation est la plus faible[18]. Entre 2004 et 2010, la période se caractérise par une médiatisation croisée: la couverture médiatique de l'uranium bessinaud entrecroise articles de la presse régionale et de la presse nationale. C'est également à cette période que commencent à s'enchâsser de manière systématique les thématiques, en particulier la problématique économique et la problématique environnementale de l'après-mine. À partir de 2011, on observe une médiatisation localisée: la question de l'uranium à Bessines est désormais traitée très majoritairement par la presse régionale et locale.

Figure 2. Évolution de la production médiatique sur Bessines par type de presse (1991-2019).

Image 1001750400003E7F00002327B74444B65D985EC2.emf

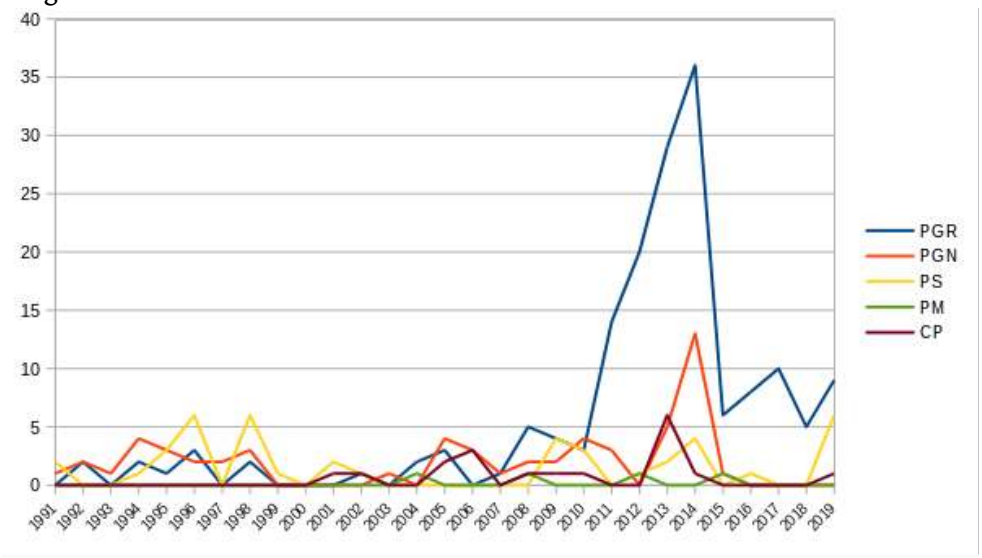

Source: Europresse. Réalisation: S. Le Berre.

Figure 3. Proportion de la production médiatique sur Bessines par type de presse (1991-2019).

Image 1000B23000003E830000231A29F0438ADCD1C6EA.emf

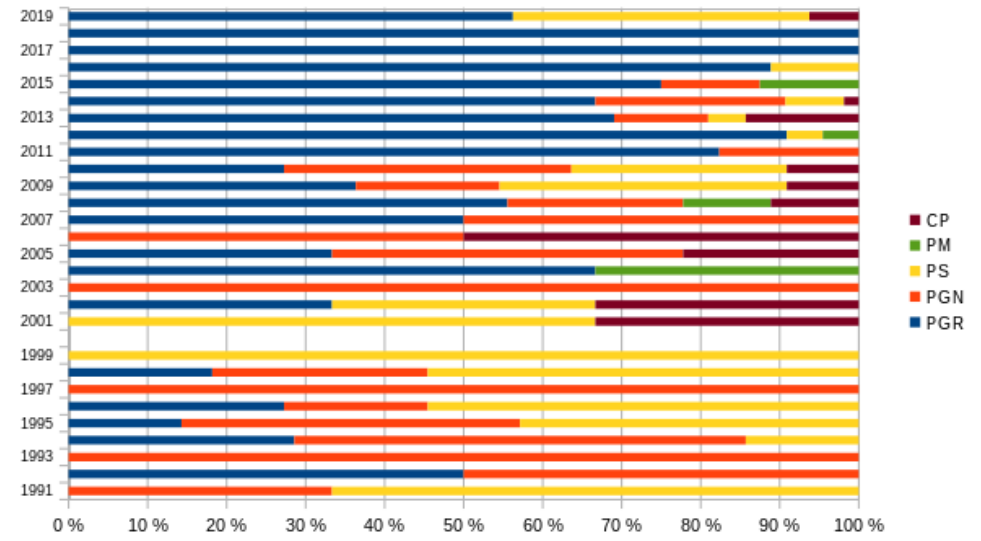

Source: Europresse. Réalisation: S. Le Berre.

Il apparaît donc de manière notable que c'est lorsque la presse régionale se saisit vigoureusement de la question de l'uranium que celle-ci connaît sa plus forte médiatisation: au milieu des années 1990 et dans la première moitié des années 2010. Sur l'ensemble de la période, la mise à l'agenda médiatique de l'uranium à Bessines répond donc à une dynamique d'attention publique portée par l'espace local.

Une dynamique de l'attention médiatique portée par l'enchâssement des échelles de cadrage

Ce sont des événements locaux qui mobilisent l'attention médiatique sur l'ensemble de la période de l'après-mine. Il apparaît cependant que cette localisation de l'attention médiatique s'inscrit quasi systématiquement dans des enjeux qui dépassent le seul territoire bessinaud et concernent l'ensemble de la filière à l'échelle nationale.

La presse régionale est au cœur d'une double dynamique: d'une part la territorialisation de la médiatisation autour d'événements locaux, et d'autre part l'accroissement de la médiatisation à la rencontre d'enjeux nationaux. Par exemple, le pic médiatique de 2014 s'explique par la découverte d'une « maison radioactive » près de Bessines (49 % des articles publiés en 2014): or 70 % des articles publiés sur cet événement l'ont été par la seule presse régionale. Le deuxième événement expliquant ce pic médiatique est la reconversion du site, d'une part en raison d'un projet de musée, à Bessines, sur l'industrie de l'uranium (21 % des articles publiés en 2013, dont 67 % par la presse régionale) et d'autre part avec le projet de centre d'innovation minière (12,7 % des articles publiés en 2014, dont 57 % par la presse spécialisée). Enfin, le troisième événement attirant l'intérêt médiatique en 2013 et 2014 est double: le déraillement volontaire d'un train d'Areva transportant de l'uranium, et un incendie volontaire de bâtiments d'Areva, ces événements étant particulièrement médiatisés par la presse nationale (11 % du corpus pour 2013-2014). S'il s'agit d'événements médiatiques locaux, leur traitement s'inscrit dans une mise à l'agenda plus large de la problématique du réaménagement des territoires désindustrialisés, de la gestion spécifique des anciennes mines d'uranium et de l'enjeu de l'impact sanitaire et environnemental du nucléaire.

C'est donc l'entrecroisement des échelles du cadrage et des arènes de la controverse qui est au cœur de la dynamique de mise en problème public. D'une manière globale, on distingue une première grande période, avant 2010, où dominent un cadrage localiste et confiné des événements, qu'il s'agisse de la désindustrialisation ou de la pollution résultant de l'activité industrielle extractive. Et on distingue une deuxième période, après 2010, durant laquelle la médiatisation se « déconfine » à mesure que le cadrage de l'information se fait davantage au croisement des événements locaux et d'un agenda parlementaire, militant, scientifique, et médiatique national.

Sur l'ensemble de la période étudiée, la mise à l'agenda médiatique de l'après-mine de l'uranium à Bessines répond à une dynamique générale de territorialisation de l'attention médiatique, mais la trajectoire de cette médiatisation apparaît donc quant à elle au croisement des échelles de cadrage médiatiques locales et nationales.

Conclusion

En France, l'activité d'extraction d'uranium constitue un héritage atypique dont la gestion environnementale, sur la période récente, suscite polémiques, conflits et controverses d'intensité plus ou moins forte. Cette analyse discursive d'un corpus médiatique traitant de l'industrie de l'uranium à Bessines illustre tout d'abord le rôle du temps dans les controverses associées au nucléaire.

L'analyse de la trajectoire des thématiques de l'attention médiatique à l'égard de l'industrie de l'uranium à Bessines-sur-Gartempe et de l'après-mine montre une

permanence dans le temps d'un face-à-face entre le thème économique et le thème environnemental, contrairement à la distinction fréquemment opérée par les acteurs du champ industriel entre un « âge d'or » non controversé de l'exploitation et une critique environnementale qui ne se serait structurée qu'avec l'après-mine. Si la controverse sur la radioactivité et la critique de l'impact environnemental de l'industrie de l'uranium apparaît bien antérieurement aux années 1990, il ressort néanmoins de notre étude qu'il n'y a pas de systématisation du traitement médiatique comme problème environnemental avant le tournant de la fin des années 1990 et du milieu des années 2000. Auparavant, la problématique environnementale est traitée de manière chronique, c'est-à-dire indexée à des événements localisés et, de surcroît, relatée dans des rubriques de second ordre. Ce n'est qu'au moment où s'étiole la croyance en la maîtrise technique et scientifique des pollutions de cette industrie, que monte en puissance le thème de la nucléarisation du territoire. Ce réagencement du cadrage de la controverse s'explique aussi par une montée en puissance tout au long des années 2000 d'une critique de la gestion publique de ces territoires et des réaménagements opérés ou projetés. Enfin, la description statistique du corpus montre que c'est au moment où se nucléarise la controverse que la médiatisation se fait la plus importante, ponctuellement comme en 1994 ou en 2005, et de manière plus systématique à partir des années 2010. Toutefois, il ressort aussi de cette analyse que la nucléarisation de la controverse n'explique pas à elle seule le déconfinement du processus de médiatisation, mais que c'est bien la multiplication et l'enchâssement des différentes thématiques médiatiques (économiques, environnementales, mais aussi patrimoniales, sanitaires, territoriales, etc.) qui expliquent cette médiatisation plus importante. On observe donc que, loin de suivre l'évolution linéaire d'une mise en controverse progressive et continue de l'impact environnemental et sanitaire de l'industrie de l'uranium, la trajectoire thématique de l'attention médiatique sur l'après-mine articule en réalité constamment un face-à-face entre la chronique économique (industrialisation, désindustrialisation, réhabilitation) et la problématique environnementale (radioactivité, nucléarité, responsabilité de la gestion post-exploitation).

En outre, à mesure que la définition médiatique de l'après-mine évolue, on constate une territorialisation de la production médiatique particulièrement sur la fin de la période étudiée (Figure 2). On peut également observer que l'*agenda-setting* médiatique est le résultat d'une dynamique croisée nationale/régionale (Figure 3). Certains événements sont davantage traités sous un angle « local » (comme les enjeux économiques territoriaux ou les pollutions locales) d'autres sous un angle « national » (comme les enjeux stratégiques pour la filière nucléaire, et la thématique de la désindustrialisation). Au regard de l'analyse chronologique des thématiques du corpus médiatique, il apparaît que la mise en controverse environnementale de la radioactivité est bien davantage traitée par la presse régionale, qu'il s'agisse des pollutions des eaux et des sols, de la couverture des controverses judiciaires et politiques, mais aussi des projets de réaménagement et de réhabilitation. Mais cette dynamique locale s'inscrit toujours en écho avec des enjeux plus globaux (réindustrialisation, innovation, surveillance sanitaire et environnementale), expliquant la convergence entre l'agenda médiatique local et l'agenda national. La reconstruction chronologique de la médiatisation et de la controverse (Dumez, 2013), ainsi que de la trajectoire des thématiques clefs du discours médiatique sur l'après-mine bessinaud, permet de

montrer la force du territoire et de l'agenda local dans la problématisation d'un risque et la mise en controverse d'une gestion publique nationale de l'après-mine d'uranium.

Pour finir, malgré les limites liées à la nature du corpus mobilisé pour cette analyse, et au besoin de compléter ces conclusions par une analyse des autres arènes de la mise en problème public de l'après-mine de l'uranium en France, il ressort de ce travail que la combinaison d'une approche statistique descriptive de la médiatisation et du prisme classique de l'*agenda-setting* médiatique permet de mettre en lumière de manière singulière l'importance du croisement des différentes sources et arènes de production médiatique dans la construction d'une controverse publique, en l'occurrence sur la gestion des risques liés à la post-exploitation de l'uranium sur le territoire national.

BIBLIOGRAPHIE

Becker, H., 1966, Social Problem: A Modern Approach, New York, John Wyler.

Blanc, J., 2008, Les mines d'uranium et les mineurs français: une belle aventure, Réalités Industrielles, août 2008, p.5-43.

Bretesché S., M. Ponnet, 2013, Le risque environnemental entre oubli et gestion du passé. Le cas d'une ancienne mine d'uranium française, *Gérer et Comprendre. Annales des Mines*, 111(1), p.15-24.

Bretesché Sophie, Ponnet Marie, 2012, Le risque au défi de la mémoire organisée: l'exemple de la gestion des mines d'uranium françaises, VertigO – la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Volume 12 Numéro 1, URL: http://journals.openedition.org/vertigo/11992; DOI: https://doi.org/10.4000/vertigo.11992

Brunet, P., 2004a, *La nature dans tous ses états. Uranium, nucléaire et radioactivité en Limousin,* Limoges, Presses Universitaires de Limoges.

Brunet, P., 2004b, L'environnement concerté et négocié: un demi-siècle d'exploitation industrielle de l'uranium en Limousin. *Écologie & politique*, 28(1),p p. 121-140.

Cézanne-Bert, P., F. Chateauraynaud, 2010, La trajectoire argumentative de la réversibilité dans la gestion des déchets radioactifs, dans *Rendre gouvernables les déchets radioactifs*, Paris, Andra, pp. 73-98.

Chateauraynaud, F., 2011, *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*. Paris, Editions Petra.

Cobb, R, M. H. Ross, 1997, Agenda Setting and the Denial of Agenda Access: Key Concepts, dans: Cobb Roger & Ross Mark Howard (dir.), Cultural Strategis of Agendas Denial: Avoidance, Attack and *Redefinition*, Lawrence, University Press of Kansas, pp. 3-23.

Cobb, R, C. Elder, 1971, The Politics of Agenda-Building: An Alternative Perspective for Modern Democratic Theory, *The Journal of Politics*, 33(4), pp. 882-915

Collovald A., B. Gaïti, 1991, Des causes qui parlent, dans: Collovald A., Gaïti B. (dir.), *Causes entendues – Les constructions du mécontentement,* Politix, vol. 4, num 16, pp. 7-22.

Dumez, H., 2013, *Méthodologie de la recherche qualitative. Les questions clés de la démarche compréhensive*, Paris, Vuibert.

Garraud, P., 1990, Politiques nationales: l'élaboration de l'agenda, L'Année sociologique, 40, pp. 17-41.

Gilbert C., E. Henry, 2009, *Comment se construisent les problèmes de santé publique*, Paris, La Découverte.

Gusfield Joseph, R., 1981, *The Culture of Public Problems: Drinking-Driving and the Symbolic Order*, Chicago, University of Chicago Press.

Hassenteufel P., 2010, Les processus de mise sur agenda: sélection et construction des problèmes publics. *Informations sociales*, 157(1), pp. 50-58.

Hecht G., 2012, Being Nuclear: Africans and the Global Uranium Trade. The MIT Press, Cambridge (Massachusets, USA) & London.

Hilgartner, S., L. Bosk Charles, 1988, The Rise and Fall of Social Problems: A Public Arenas Model, *American Journal of Sociology*, 94(1), pp. 53-78.

Lafon, B., 2019, Chapitre 6. Des médiatisations au processus de médiatisation, dans Lafon Benoît (dir.)., *Médias et médiatisation: Analyser les médias imprimés, audiovisuels, numériques*, Presses universitaires de Grenoble, pp. 157-189

Le Berre, S., S. Bretesché, 2020, De mineur d'uranium à expert environnemental. Apprentissage, transformation d'un métier et invention d'un nouveau regard sur la mine (1950-2010), *Revue d'Anthropologie des Connaissances*, Numéro thématique « La fabrication du regard expert dans l'apprentissage du métier », Vol. 14, no. 3

Le Berre, S., S. Bretesché, 2018, Les enjeux sémantiques et temporels du risque à l'heure du développement durable, Temporalités, 28.

Lejeune, C., 2010, Montrer, calculer, explorer, analyser. Ce que l'informatique fait (faire) à l'analyse qualitative, *Recherches qualitatives*, vol.9, pp. 15-32.

McCombs Maxwell, E., L. Shaw Donald, 1993, The Evolution of Agenda-Setting Research: Twenty-Five Years in the Marketplace of Ideas, *Journal of Communication,* 43(2), pp. 58-67.

McCombs Maxwell, E., L. Shaw Donald, 1972, The Agenda Setting Function of the Mass-Media, Public Opinion Quarterly, vol. 36, pp. 176-187.

Née E., M. Veniard, 2012, Analyse du Discours à Entrée Lexicale (A.D.E.L.): le renouveau par la sémantique ?, *Langage et société*, 140(2), pp. 15-28.

Neveu, E., 2019, *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris, La Découverte.

Nollet, J., 2009, Politiques publiques et médias dans L. Boussaguet, S. jacquot et P. Ravinet (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 469-475.

Noyer J., B. Raoul, 2011, Le « travail territorial » des médias. Pour une approche conceptuelle et programmatique d'une notion, *Études de communication*, 37(2), pp. 15-46.

Pailliart I., 2019, Chapitre 7. Médiatisation et espace public, dans Lafon Benoît (dir.)., *Médias et médiatisation: Analyser les médias imprimés, audiovisuels, numériques,* Presses universitaires de Grenoble, pp. 191-211

Ratinaud P., P. Marchand, 2015, Des mondes lexicaux aux représentations sociales. Une première approche des thématiques dans les débats à l'Assemblée nationale (1998-2014), *Mots. Les langages du politique*, 108, pp. 57-77.

Topçu, S., 2013, *La France nucléaire. L'art de gouverner une technologie contestée*, Paris, Seuil.

NOTES

1. Sur la notion d'agenda politique, voir: Garraud, 1990, McCombs, Shaw, 1993; Hassenteufel, 2010.

2. Ce travail gagnerait à être approfondi par la systématisation d'une analyse croisant cette trajectoire thématique avec les dynamiques connexes et interdépendantes tant du jeu politique, militant, qu'afférente au travail journalistique (comme la ligne éditoriale, le rubricage, la « valeur » accordée aux événements et aux informations, l'influence des services de communications, les effets de la concentration de la presse, etc. Voir: Neveu, 2019).

3. Plusieurs mines importantes se trouvent également à proximité de la ville de Bessines: Margnac, Bellezane, ou encore La Crouzille.

4. Cette centralité de Bessines dans la carte industrielle de l'uranium français est accentuée au tout début de « l'après-mine » par la fermeture de l'usine SIMO de l'Ecarpière, qui s'occupait jusqu'alors du traitement de l'uranium vendéen. De 1989 jusqu'à sa fermeture en 1993, la SIMO de Bessines a donc réceptionné et traité l'uranium de deux divisions minières: celle du Limousin et celle de Vendée.

5. L'année 2019 est incomplète, la période couverte s'arrêtant en octobre.

6. Après avoir testé plusieurs requêtes, deux principales requêtes ont finalement été retenues: « Bessines » + « uranium » et « Bessines » + « mine d'uranium ». Tout d'abord ces deux combinaisons sont celles qui ont permis d'avoir le corpus le plus étendu. Deuxièmement, nous avons voulu extraire l'ensemble des articles parlant de l'uranium et des mines d'uranium à Bessines, et non pas uniquement les articles portant sur la question du nucléaire, du risque de la radioactivité ou de la pollution industrielle.

7. Trois organes de presse régionale sont distribués dans le Limousin: *L'Echo du Centre, La Montagne et Le Populaire du Centre*. Nous mobiliserons également à de nombreuses reprises des articles publiés dans le journal *Sud-Ouest*, car il ressort de notre requête dans Europresse que ce journal, distribué plus au sud, dans une zone correspondant à l'actuelle Nouvelle-Aquitaine a couvert très régulièrement les événements liés à l'industrie de l'uranium à Bessines-sur-Gartempe.

8. Nous entendons ce terme au sens d'un processus participant à la production d'un espace public de débat, au sein duquel sont médiatisés des enjeux de luttes et se déploient des luttes politiques elles-mêmes (Lafon, 2019; Pailliart, 2019).

9. Ce travail s'inscrit dans une étude plus globale sur l'après-mine de l'uranium en France, mobilisant entretiens, témoignages et archives.

10. Nous empruntons cette notion à la typologie de l'*agenda-setting* établie par Philippe Garraud (Garraud, 1990).

11. Extrait tiré de l'ouvrage de Philippe Brunet (Brunet, 2004 a, p. 96).

12. Extrait tiré de l'ouvrage de Philippe Brunet (Brunet, 2004 a, p. 96).

13. Les archives minières montrent pourtant que la COGEMA anticipe dès 1985 qu'il lui faudra fermer ses concessions sur le territoire national à partir de 1989-1990.

14. Cet article n'apparaît pas dans le recensement d'Europresse, mais est disponible: [en ligne] URL : https://www.lepopulaire.fr/gf/PC_gf_uranium/

15. Voir Le Monde, 22 avril 1994, p. 9 et Le Monde, 29 septembre 1994, p. 14.

16. Le GEP est la traduction institutionnelle, pour les anciennes mines d'uranium, du modèle du Groupe Radioécologie Nord Contentin (GRNC) créé en 1997 dans un contexte de controverses, suite à la publication d'une étude épidémiologique sur des leucémies dans le canton de Beaumont-La Hague, sur l'incidence de la radioactivité sur la santé. La structuration du GEP suit

également la mise en place de l'inventaire Mimausa en 2003 visant à catégoriser et cartographier l'empreinte des anciennes mines d'uranium sur le territoire national.
17. Il est intéressant de constater qu'aucun article publié sur Bessines en 2009 et 2010, disponible sur Europresse, ne fait référence au fameux reportage *La France contaminée*. Ceci alimente l'idée d'un cadrage local de la controverse.
18. Comme précisé en amont de l'article, cette conclusion doit cependant être prise avec nuance, car elle résulte de l'analyse quantitative du corpus issu d'Europresse, au sein duquel la part de la presse régionale et locale semble minorée à cette période.

RÉSUMÉS

La chronologie de la médiatisation et la trajectoire du discours médiatique sur l'après-mine de l'uranium français, à partir d'un cas emblématique de la politique nationale de gestion post-exploitation (Bessines), mettent en lumière la force du territoire et de l'agenda local dans la définition d'un enjeu public. On y comprend aussi le rôle du croisement des différentes arènes médiatiques dans la mise en mot de la controverse.

The chronology of the media coverage and the trajectory of the media discourse on the post-mining of French uranium, based on an emblematic case of the national policy of post-exploitation management (Bessines), highlights the strength of the territory and of the local agenda in defining a public issue. We also understand the role of crossing the different media arenas in the process of putting into words the controversy.

INDEX

Keywords : uranium mines, post-mine management, media discourse, thematic trajectory, chronology of a controversy
Mots-clés : mines d'uranium, gestion de l'après-mine, discours médiatique, trajectoire thématique, chronologie d'une controverse

AUTEURS

SYLVAIN LE BERRE

Chargé de recherche en science politique, INRAE (ETBX), France, courriel: sylvain.le-berre@inrae.fr (Au moment de cette enquête, Sylvain Le Berre était post-doctorant à l'Institut Mines Télécom Atlantique (LUSSI)

SOPHIE BRETESCHÉ

Professeure de sociologie, Institut Mines Télécom Atlantique (LEMNA), France, courriel: sophie.bretesche@imt-atlantique.fr